

6 septembre 2010



> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : servicepresse@iledefrance.fr

web : www.iledefrance.fr

Résidence universitaire d'Antony (RUA) – réunion des financeurs

La Région s'oppose à toute nouvelle démolition

Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Ile-de-France et **Emmanuelle Cosse** Vice-présidente en charge du logement et de l'action foncière, **se rendront ce soir à une réunion organisée au siège de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB) pour parler de l'avenir de la RUA d'Antony avec l'ensemble des financeurs.**

Alors que le Conseil général des Hauts de Seine et la CAHB ont détruit cet été plus de 500 chambres de la RUA, Jean-Paul Huchon rappellera avec force la position de la Région concernant la RUA et la construction de logements étudiants en Ile-de-France.

Ainsi, Jean-Paul Huchon et Emmanuelle Cosse réaffirment leur **opposition à toute nouvelle démolition** et leur **volonté de voir mis en œuvre un véritable plan de réhabilitation pour la RUA** afin de préserver les capacités d'accueil initiales du site.

Le Président demande aussi plus de transparence au CG 92 et à la CAHB concernant leurs plans pour l'avenir de la RUA. Des plans qui n'ont jamais été présentés : le conseil général du 92 et la CAHB parlent de réhabilitation sans évoquer de plan de financement ni de calendrier.

Pourtant, dans son budget 2010, **la Région s'est engagée à hauteur de 20 millions d'euros pour réhabiliter la plus grande résidence universitaire de France.**

Pour rappel, dès 2008 la Région a inscrit à titre exceptionnel 2 millions d'euros de crédits pour la réhabilitation des bâtiments de la résidence d'Antony.

Cet engagement financier a été renouvelé en 2009 pour accélérer la mise en place effective d'un plan de financement de la réhabilitation universitaire Jean Zay, comme le réclament légitimement les associations de résidents et les organisations étudiantes depuis plusieurs années.

Contact presse : Alexandre Gallet 01 53 85 78 65 / 06 86 45 17 79

alexandre.gallet@iledefrance.fr

Communiqué de presse